



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la citoyenneté et des collectivités locales

Tarbes, le 22 OCT. 2019

Bureau des relations avec les collectivités locales

Affaire suivie par : M. Vincent Alazard
Tel.: 05.62.56.64.35
courriel : vincent.alazard@hautes-pyrenees.gouv.fr

Monsieur le conseiller municipal,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur les conditions d'utilisation, par Madame le Maire de Lourdes, des véhicules du parc automobile communal.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai saisi Madame le Maire de Lourdes de vos observations afin de lui préciser la réglementation en vigueur et de recueillir ses observations à ce titre, le cas échéant.

Je vous prie de croire, Monsieur le conseiller municipal, en l'assurance de ma considération distinguée.

Brice BLONDEL

Monsieur Michel REBOLLO, conseil municipal de Lourdes